

Les écuries du château du Guildo (Côtes-d'Armor), du XIe au XVIe siècle

Laurent Beuchet

▶ **To cite this version:**

Laurent Beuchet. Les écuries du château du Guildo (Côtes-d'Armor), du XIe au XVIe siècle. Le cheval au Moyen Âge, May 2012, Arles, France. p. 135-158. hal-01774289

HAL Id: hal-01774289
https://inrap.hal.science/hal-01774289

Submitted on 4 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



sous la direction de

Élisabeth Lorans

Le Cheval au Moyen Âge

Perspectives HISTORIQUES

Presses Universitaires FRANÇOIS-RABELAIS

Sous la direction de
Élisabeth Lorans

Le Cheval au Moyen Âge

Collection « Perspectives historiques »

Presses Universitaires François-Rabelais

2017

Illustration de couverture

L'empereur Charles IV sur le chemin qui le conduit à Paris en janvier 1378,
enluminure de Jean Fouquet pour un exemplaire des *Grandes Chroniques de France*, vers 1455-1460
(© BnF, ms. fr. 6465, f° 442v°).

Illustration de quatrième de couverture

Tombe équine double 1003 (Cliché Pair, A. Koziol).

Ouvrage publié avec le soutien de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine.

Mise en page
Christine Martin – PUFR

Couverture
Maquette et conception graphique
Mickaël Robert – PUFR

© Presses universitaires François-Rabelais de Tours, 2017
60, rue du Plat-d'Étain – BP 12050
37020 Tours cedex 1 – France
www.pufr-editions.fr

ISSN : 1764-4305
ISBN PUFR : 978-2-86906-432-4
Dépôt légal : 1er semestre 2017

TABLE DES AUTEURS

Danièle Alexandre-Bidon, ingénieure d'études, EHESS-CNRS – Paris, Centre de recherches historiques – Groupe d'archéologie médiévale.

Alessio Bandelli, archéozoologue à l'Inrap, Centre de recherches archéologiques de Reims, UMR 7209 Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnements.

Floriana Bardoneschi, doctorante en histoire médiévale, UMR 8236 LIED Paris 7 et EHESS-CNRS – Paris, Centre de recherches historiques – Groupe d'archéologie médiévale.

Ilona Bede, doctorante en archéologie médiévale, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et UMR 8167 Orient et Méditerranée, Monde byzantin.

Laurent Beuchet, chargé de recherches et d'opérations à l'Inrap, Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné (Bretagne), UMR 6566 CReAAH Rennes.

Hervé Bocherens, professeur, Dept of Geosciences (Biogeology) & Senckenberg Center for Human Evolution and Palaeoenvironment (HEP), Universität Tübingen (Allemagne).

Luc Bourgeois, professeur d'archéologie médiévale, Université de Caen Normandie, UMR 6273 Centre Michel de Boüard – CRAHAM.

Jean Chapelot, directeur de recherche émérite, EHESS-CNRS – Paris, Centre de recherches historiques – Groupe d'archéologie médiévale.

Benoît Clavel, chargé de recherche au CNRS, Muséum national d'histoire naturelle, Sorbonne Universités, UMR 7209 Archéozoologie, archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements.

Amandine Cristina, docteur en archéologie, Université Paris X et UMR 7041 Archéologies et sciences de l'Antiquité (ARSCAN).

Paolo de Vingo, professeur associé d'archéologie chrétienne et médiévale, Université de Turin, Département d'études historiques.

Gilles Deborde, chargé de recherches et d'opérations à l'Inrap, Centre de recherches archéologiques de Saint-Martin-sur-le-Pré (Châlons-en-Champagne).

Alain Dierkens, professeur d'histoire médiévale, Université Libre de Bruxelles.

Jean-Claude Duclos, conservateur en chef honoraire, vice-président de la Maison de la transhumance.

Corinne Goy, ingénieure Inrap, Centre de recherches archéologiques de Besançon, UMR 6298 ARTHeHIS.

Claude Guintard, maître de conférences, École nationale vétérinaire, de l'agroalimentaire et de l'alimentation – Oniris, Nantes Atlantique, unité d'anatomie comparée.

Laurent Hablot, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, Paris.

Gaëtan Jouanin, archéozoologue, CRAVO, Muséum national d'histoire naturelle, sorbonne universités, UMR 7209 Archéozoologie, archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements.

Agnieszka Koziol, archéologue, Archéologie Alsace, UMR 7044 Étude des civilisations de l'Antiquité : de la Préhistoire à Byzance.

Stavros Lazaris, chargé de recherche CNRS, UMR 8167 Orient et Méditerranée, monde byzantin.

Pascal Liévaux, conservateur en chef du patrimoine au ministère de la Culture et de la Communication.

Élisabeth Lorans, professeur d'archéologie médiévale, Université François-Rabelais de Tours, UMR 7324 CITERES-Laboratoire archéologie et territoires ; présidente de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine.

Perrine Mane, directrice de recherche, CNRS-Paris, Centre de recherches historiques – Groupe d'archéologie médiévale.

Véronique Montembault, restauratrice indépendante spécialisée dans le traitement et l'étude des cuirs, doctorante à Paris I, UMR 7041 Archéologies et sciences de l'antiquité (ARSCAN) équipe Archéologie environnementale.

Claudine Munier, archéologue, attachée de conservation et responsable d'opération au service municipal d'archéologie préventive de Besançon/Direction du patrimoine historique, UMR 6249 Chrono-environnement.

Françoise Piponnier (†), directrice d'études, EHESS-Paris, Centre de recherches historiques, Groupe d'archéologie médiévale.

Jean-Michel Poisson, maître de conférences à l'EHESS, UMR 5648 CIHAM histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux.

Olivier Putelat, archéozoologue, Archéologie Alsace, UMR 7041 Archéologies et sciences de l'antiquité (ARSCAN) équipe Archéologies environnementales.

Frédéric Raynaud, chargé de recherches et d'opérations à l'Inrap, Centre de recherches archéologiques de Nîmes, UMR 5648 Histoire et archéologie des mondes chrétiens et musulmans au Moyen Âge ; vice-président de la SAMMC.

Isabelle Rodet-Belarbi, archéozoologue à l'Inrap, Université Nice Sophia Antipolis-CNRS, UMR 7264 CEPAM.

Marilyne Salin, archéozoologue, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus, UMR 7324 CITERES-Laboratoire archéologie et territoires.

Remi Venture, archiviste de la Confrérie des gardians de Saint-Georges.

Mickaël Wilmart, ingénieur d'études, EHESS – Paris, Centre de recherches historiques – Groupe d'archéologie médiévale.

Sommaire

AVANT-PROPOS 13
Élisabeth Lorans

INTRODUCTION 15
Frédéric Raynaud

I – ÉLEVAGE ET SOINS HIPPIATRIQUES

Le cheval de guerre dans l'Antiquité tardive : élevage, thérapeutique et équipements hippiques 23
Stavros Lazaris et Amandine Cristina

La fonction de maréchal et le métier de maréchal-ferrant au Moyen Âge (France, Italie, Grande-Bretagne) 45
Frédéric Raynaud

Saignées et autres manipulations vétérinaires d'après les traités d'hippiatrie et d'économie rurale de l'Occident médiéval 65
Mickaël Wilmart

II – CHEVAUX ET CAVALIERS AU MOYEN ÂGE : ÉQUIPEMENT, USAGES ET REPRÉSENTATION

Le Bourguignon et son cheval dans les inventaires après décès (XIIIe-XVe siècles) 79
Françoise Piponnier (†)

La représentation du cheval de labour dans deux vitraux du XIIIe siècle des cathédrales de Chartres et de Tours 91
Floriana Bardoneschi

Le cheval et l'emblématique au Moyen Âge 113
Laurent Hablot

Harnachement de cheval dans un contexte bisontin du XVe siècle 129
Corinne Goy, Véronique Montembault, Claudine Munier

III – LES ÉCURIES : ARCHITECTURE, FONCTIONNEMENT ET REPRÉSENTATION

Les écuries du château du Guildo (Côtes-d'Armor) du XIe au XVIe siècle 135
Laurent Beuchet

Écuries et autres bâtiments fonctionnels dans le château d'Urvei (Sardaigne) aux XIIIe et XIVe siècles 159
Jean-Michel Poisson

L'Écurie du roi aux XIIIe-XIVe siècles :
organisation et fonctionnement d'un grand service de l'Hôtel 179
Jean Chapelot

« Il est tems de fermer lestable quant le cheval est perdu ».
L'iconographie de l'écurie du XIIIe au XVIe siècle 245
Perrine Mane et Danièle Alexandre-Bidon

IV – « LA MORT DU PETIT CHEVAL » :
DE LA CONSOMMATION AU RITUEL FUNÉRAIRE

Des chevaux dans les tombes avares.
Étude comparative de six nécropoles (milieu du VIIe – milieu du IXe siècle) 273
Ilona Bede

Les chevaux dans les rituels funéraires du haut Moyen Âge dans la péninsule italique 297
Paolo de Vingo

Les chevaux de la nécropole d'Odratzheim « Sandgrube » (Bas-Rhin).
Étude archéozoologique et ostéométrique 319
Olivier Putelat, Agnieszka Koziol, Hervé Bocherens, Claude Guintard

La gestion des restes d'équidés en France à la fin du Moyen Âge
et au début de l'époque moderne 345
Isabelle Rodet-Belarbi, Gaëtan Jouanin et Benoît Clavel

Un amas original d'ossements de chevaux aux VIIe-VIIIe siècles à Bourges (Cher) 367
Marilyne Salin

L'exploitation des carcasses d'équidés à Troyes (Aube) au XIIe siècle :
le site de l'hôtel du département 375
Gilles Deborde et Alessio Bandelli

Manger son cheval ? Hippophagie et découpe des équidés
dans les sources écrites médiévales des VIIIe-XIIIe siècles 389
Luc Bourgeois et Alain Dierkens

V – UNE TRADITION ÉQUESTRE VIVANTE : LA CAMARGUE

Des trois élevages camarguais, à travers ceux qui les mènent 417
Jean-Claude Duclos

Les gardians de Camargue et leur Confrérie 425
Remi Venture

CONCLUSIONS 439
Pascal Liévaux

ABSTRACTS 443

LES ÉCURIES DU CHÂTEAU DU GUILDO (CÔTES-D'ARMOR)

du XIe au XVIe siècle

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le château du Guildo est situé au fond de la profonde ria de l'Arguenon, sur la côte nord de la Bretagne (Fig. 1). Ce site a fait l'objet de recherches importantes entre 1995 et 2013, financées par l'État et le conseil général des Côtes-d'Armor, propriétaire du site. La fouille exhaustive du monument a mis au jour quatre espaces interprétés comme écuries, depuis la première occupation castrale aux XIe-XIIe siècles jusqu'à la remise en défense du château pour les guerres de la Ligue à la fin du XVIe siècle.

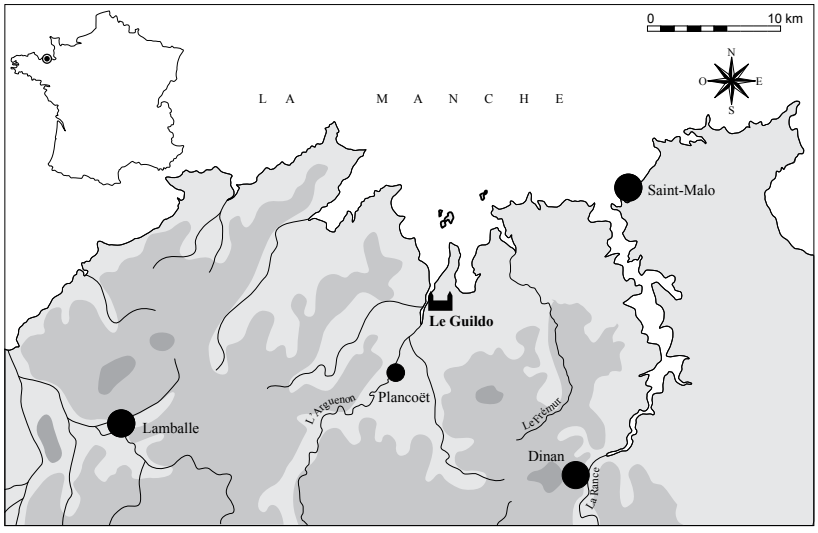


Fig. 1 › *Localisation du site du Guildo. (L. Beuchet/Inrap)*

Le premier château (XIe-XIIe siècles)

Le château occupe un éperon rocheux dominant l'estuaire d'une vingtaine de mètres. Aucune source documentaire, directe ou indirecte, ne mentionne le château du Guildo avant le XIVe siècle. Pourtant, la fouille a mis en évidence les vestiges arasés d'un établissement fortifié sans doute construit dès le XIe siècle dans le contexte des luttes entre les comtes de Bretagne et les héritiers de l'ancienne vicomté d'Alet[1].

Une possible écurie intégrée à la maison seigneuriale

Au nord de la cour actuelle, le plan d'un vaste bâtiment de construction mixte a été reconnu (Fig. 2). Deux états successifs dessinent grossièrement le même plan général d'un vaste bâtiment dont l'angle sud-ouest conserve une maçonnerie composée de blocs de micaschiste équarris, liés au mortier de lœss (US 13255). Celle-ci n'est conservée que sur quelques mètres mais la position du parement interne de la paroi sud reste marquée par un creusement très net de la roche, dû à l'aplanissement de l'espace intérieur de la maison (US 12499). Le retour en équerre de la maçonnerie vers le nord marque la limite occidentale du bâtiment. Trois imposantes fosses, de plus d'un mètre de diamètre, marquent la fondation de forts poteaux de bois (fosses 12486, 12496 et 12498). La fosse sud s'inscrit parfaitement dans l'alignement de la paroi maçonnée. La fosse nord marque vraisemblablement la position de la paroi nord, totalement détruite par la construction des logis postérieurs et permet donc de restituer une largeur du bâtiment de près de 5 m. Le troisième poteau, médian, devait supporter la faitière. Un second groupe de fosses de poteaux est conservé à l'est. Il s'organise de façon parfaitement cohérente avec la tierce principale et marque probablement la limite orientale du bâtiment, portant sa longueur à 18 m.

Les trois poteaux transversaux soutenaient une cloison de bois, posée sur une sablière calée au sol par quelques pierres (solin 12378). Cette cloison marque une séparation du bâtiment en deux espaces. La pièce ouest est de plan rectangulaire, et sa superficie est de 50 m² (10 m × 5 m). Son sol de terre battue est composé d'un mélange de lœss et d'arène. Il tapisse le fond de l'aménagement du rocher et en atténue les irrégularités (US 12360). Un foyer composé de plaques de céramique rectangulaire est partiellement conservé à quelque distance à l'ouest de la cloison (US 12379). Le sol cendreux environnant a livré quelques fragments de céramique culinaire indiquant une fonction domestique de cet espace.

La seconde pièce, à l'est, présente un plan incomplet, marqué par quatre fosses de fondation de poteaux (US 12173, 12261, 12262 et 12263). Elles apparaissent moins imposantes que les trois fosses centrales, en raison d'une plus forte érosion qui ne les a laissé subsister que sur quelques centimètres de profondeur. Les fosses 12173 et 12261 répondent aux fosses 12496 et 12486 et portent la longueur de la pièce à 7,5 m environ. Au nord, une troisième fosse, détruite par la maçonnerie 12069, pouvait faire face au creusement 12498. Au sud, les fosses 12262 et 12263 forment un retour en équerre vers l'ouest. Le changement de rythme de leur implantation peut traduire un changement d'espace. Un léger surcreusement de la roche, large de 3 m environ, est visible dans l'espace principal, le long des poteaux centraux (US 12499). Ce surcreusement

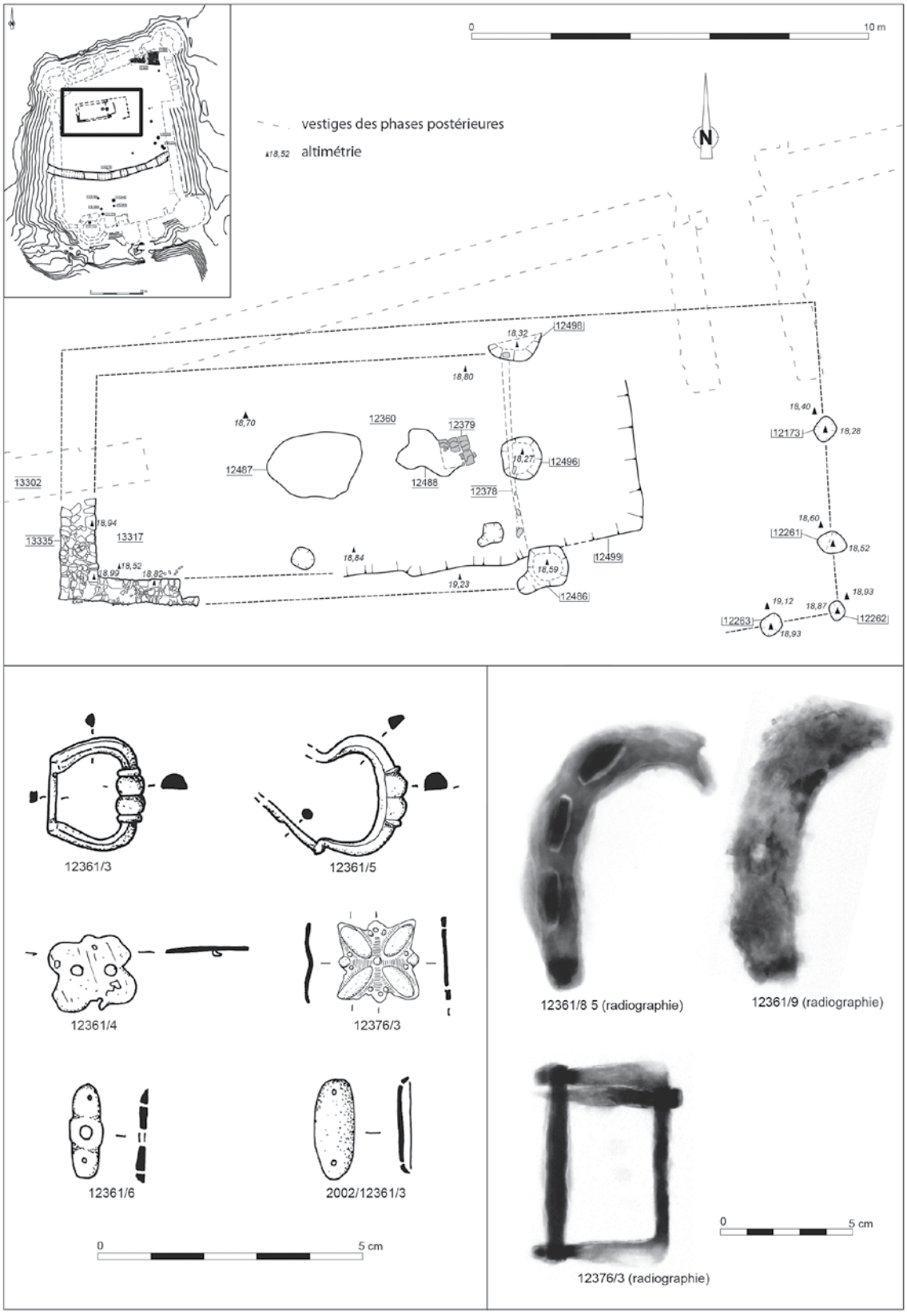


Fig. 2 › *Plan des vestiges de la maison de la phase 1 (XIe-XIIIe siècles) et mobilier métallique issu de la fouille. (L. Beuchet/S. Jean/Inrap)*

a piégé quelques vestiges de sols de limons et d'arène (US 12276). Le bâtiment ainsi formé présente une mise en œuvre mixte, associant maçonnerie et charpente. L'épaisseur des maçonneries, mais surtout l'importance des fosses de fondation de poteaux, permet de restituer la présence d'un étage sur tout ou partie de la construction. L'accès à cet étage pouvait être formé par un escalier extérieur, rampant contre la façade sud. C'est ce qu'évoque le débord du pignon oriental vers le sud et le retour des poteaux vers l'ouest.

Éléments de chronologie et d'interprétation

La fouille des niveaux de sol liés au dernier état du bâtiment (sols 12360, 12376 et 12361) livre un mobilier céramique relativement abondant mais très fragmenté, comme toujours dans ce type de contexte. Les formes identifiables se limitent à quelques fragments de bords, dont plusieurs pichets à lèvre en bandeau attribuables aux productions du XIII^e^ siècle des ateliers de Chartres-de-Bretagne[2]. La relative abondance de céramique claire à glaçure plombifère verte (près de 15 % du lot) plaide également en faveur d'une datation au plus tôt dans la seconde moitié du XII^e^ siècle.

La fouille a également livré plusieurs objets métalliques, dont certains sont identifiables. Il s'agit de petits éléments de décor de vêtement ou d'accessoires (ceinture, baudrier, harnachement, etc.), réalisés en alliage cuivreux, largement présents sur les sites médiévaux entre le XII^e^ et le XIV^e^ siècle. Ni leur morphologie, ni leur décor ne permet malheureusement d'affiner cette chronologie. De même, la polyvalence de ces éléments décoratifs présents aussi bien sur les harnais que sur les pièces de vêtements[3], interdit l'affirmation stricte de la présence de chevaux à cet endroit.

Deux fragments de fers d'équidés ont également été recueillis. Le fragment 12361/8 présente des rives ondulées et des étampures allongées, éléments qui tendent à disparaître au cours du XIII^e^ siècle et qui sont généralement considérés comme signes d'une certaine ancienneté. Le second fragment, moins bien conservé, ne remet pas en cause cette chronologie. La boucle rectangulaire 12376/3 présente une traverse mobile, maintenue dans les anneaux terminaux du cadre par refoulement au marteau. Elle fait face à l'ardillon et permet l'ajustement plus facile de la lanière. Elle est généralement interprétée comme boucle de sous-ventrière. L. Bourgeois mentionne sa grande fréquence dans les habitats aristocratiques des X^e^ et XI^e^ siècles[4]. Elle perdure jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Ces éléments architecturaux et mobiliers permettent de restituer, à la pointe de l'éperon fortifié, un bâtiment à un ou plusieurs étages, dont le rez-de-cour est divisé en deux espaces. À l'ouest, la présence de foyers et d'abondantes céramiques culinaires et de service permet de restituer une cuisine. À l'est, le mobilier métallique en rapport avec l'équipement du cheval ou du cavalier, laisse supposer la présence d'une écurie. L'ensemble occupe le rez-de-cour de ce que l'on peut considérer comme la résidence seigneuriale.

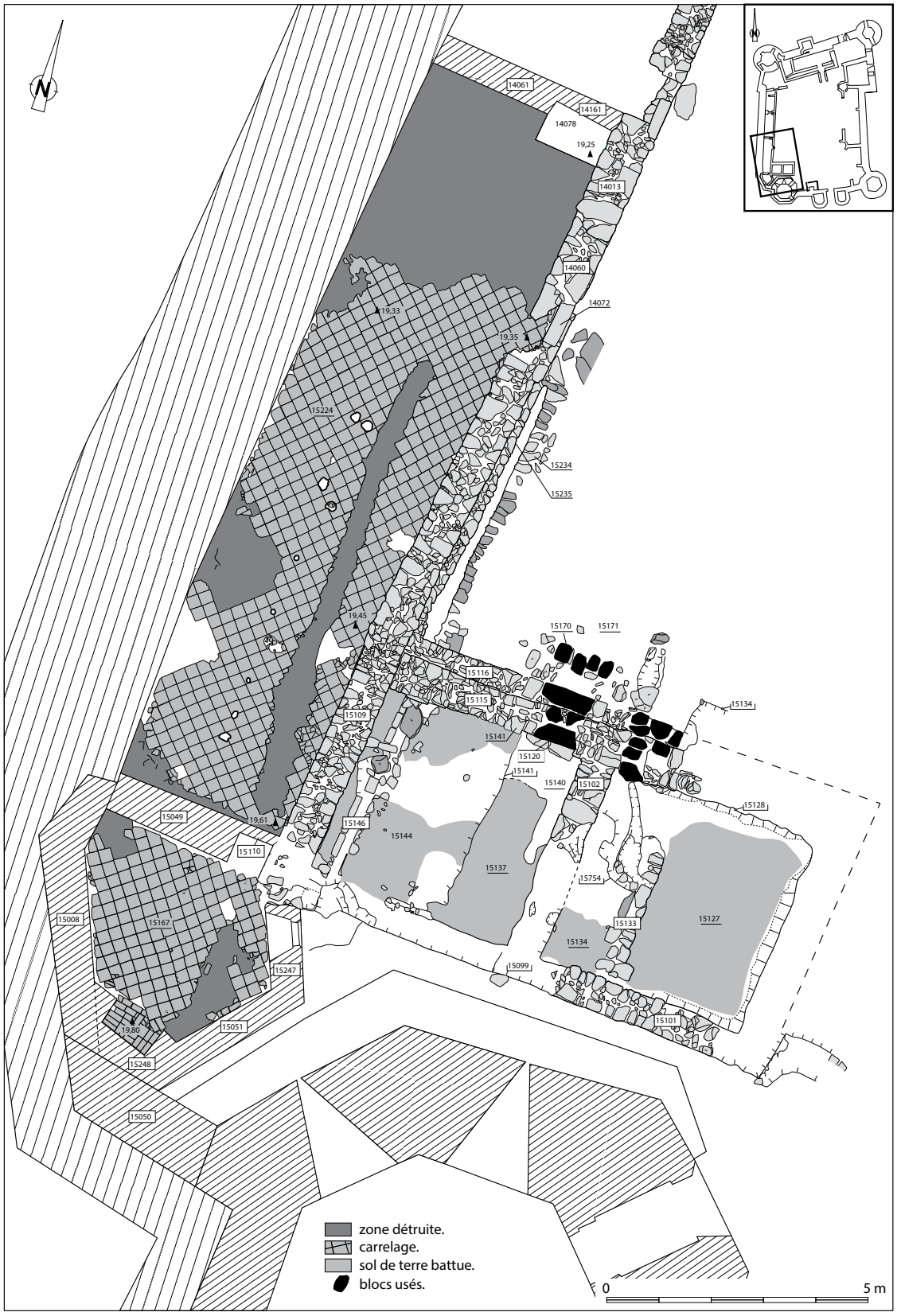


Fig. 3 › *Plan de l'écurie et de l'hébergement qui lui est lié (milieu du XV^e siècle). (L. Beuchet/S. Jean/Inrap)*

UN ENSEMBLE DÉDIÉ AU CHEVAL AU XV^e SIÈCLE

Un château de pierre est construit au milieu du XIII^e siècle pour remplacer l'enceinte de terre. Ce château adopte un plan quadrangulaire qui fixe le cadre des réalisations postérieures, dont une reconstruction presque totale après la guerre de Succession de Bretagne (1341-1364). Au milieu du XV^e siècle, le château fait à nouveau l'objet d'importants travaux d'agrandissement et d'embellissement. Ces travaux touchent essentiellement les parties résidentielles mais également les communs installés au siècle précédent contre la courtine ouest. Ces communs sont complétés par un corps de bâtiment qui s'étend perpendiculairement, vers l'est, contre la tour polygonale. Ce bâtiment est très médiocrement conservé, une grande partie de ses maçonneries ayant fait l'objet d'un épierrement total.

Une écurie de grand confort

Le bâtiment présente un plan rectangulaire d'une longueur hors œuvre de 9,50 m pour une largeur de 5,60 m (Fig. 3). Les maçonneries, épaisses de 0,60 m, sont construites en moellons de gneiss irréguliers, liés au mortier de lœss. Un mur de refend central divise l'espace en deux pièces carrées de 4 m de côté. De part et d'autre du mur, deux seuils signalent l'emplacement de portes ouvrant sur la cour, au nord. La pièce occidentale est la mieux conservée. La porte ouvre sur un couloir qui longe le refend. Il est large d'1,30 m et son sol est constitué d'un remblai formé d'éclats de gneiss et de granite issus du chantier de construction, recouverts d'un niveau d'arène granitique (US 15140 et 15137). Ces remblais étaient contenus par une poutre sablière posée sur le rocher et engagée dans une cavité aménagée à la base de la maçonnerie nord (US 15141). Cette sablière pouvait avoir une section carrée de 0,15 m. Le sol de la pièce principale est situé une quinzaine de centimètres en contrebas du couloir. Il est constitué d'un mélange de sable et d'argile qui égalise la surface du rocher (US 15144). La pente générale du sol semble avoir été aménagée vers un caniveau qui longe le mur de la séparation avec les communs, à l'ouest (US 15146). Ce caniveau collecte également les rejets de toiture du pan sud du bâtiment, de la tour polygonale et d'une partie des communs, depuis l'angle formé par ces trois bâtiments, pour les évacuer vers le nord où ils se perdent dans les remblais constituant la cour. Une dalle de schiste ardoisier trouvée à sa surface peut attester son couvrement.

La pièce orientale du bâtiment présente un plan analogue, disposé en symétrie par rapport au refend. Elle est construite dans un décaissement de la roche pouvant atteindre 0,50 m dans l'angle sud-est (creusement 15128). Un couloir similaire à celui qui existe dans la pièce occidentale est aménagé face à l'entrée. Sa mise en œuvre montre cependant quelques différences. Le sol de sable et d'argile compactés 15134 s'appuie à l'est contre un solin de moellons liés au mortier de lœss, large de 0,50 m environ et conservé sur une longueur de 2,70 m (US 15133). Il ne semble pas s'être poursuivi au nord jusqu'au mur de façade, ni s'être élevé sur plus d'une assise. Son arase, plane, est recouverte partiellement par le niveau du sol 15134.

Une interruption, aménagée approximativement au centre du solin 15133, correspond à une fosse grossièrement quadrangulaire de 0,80 m environ de côté, taillée dans la roche à une profondeur de 0,25 m sous le niveau du sol (US 15154). Une rigole est creusée vers le nord depuis

la fosse (US 15156). Elle passe sous le seuil 15130 et se perd dans les remblais de la cour. À l'est du solin 15133, un sol de limon sableux très compact tapisse le fond de la pièce et égalise les irrégularités du rocher aménagé en pente vers la fosse (US 15127).

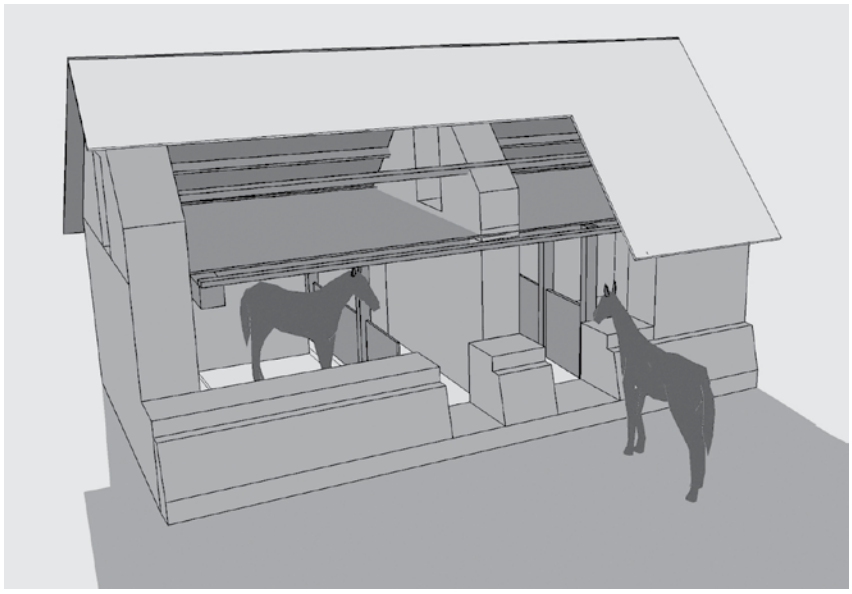


Fig. 4 › *Hypothèse de restitution de l'écurie. (E. Esnault/Inrap)*

Au sud, la façade du bâtiment est doublée par une construction large de 0,37 m environ, dérasée au même niveau que le mur contre lequel elle s'adosse (US 15116). Cette maçonnerie reprend les mêmes dispositions d'aménagement de seuil que la façade. Elle est liée à une maçonnerie similaire visible à la base du mur du commun, à l'ouest (US 15235). Ce retour vers le nord s'arrête au droit de la porte donnant accès à la pièce sud du commun. Il présente un fruit important et est doublé à son pied par l'aménagement d'un fil d'eau constitué d'ardoises de toiture en remploi. La mise en œuvre de cette construction s'accompagne d'une réfection générale des sols de cour, qui sont renforcés devant l'entrée de la pièce occidentale par un empierrement (US 15170).

L'élévation du bâtiment reste inconnue. Les vestiges sont cependant suffisamment bien conservés pour en proposer une restitution (Fig. 4)[5]. L'épaisseur assez faible des murs semble interdire la présence d'un étage carré. La toiture présentait deux pentes couvertes d'ardoises, d'après les éléments retrouvés dans les niveaux de destruction. Ces vestiges permettent de restituer un bâtiment de dimensions assez modestes dont l'aménagement ne semble correspondre ni à une utilisation domestique, ni à une occupation artisanale. La stabulation d'animaux reste donc la seule interprétation recevable. L'organisation du bâtiment permet d'émettre deux hypothèses quant à son utilisation. Il est possible que chaque pièce ait été divisée en stalles ouvertes perpendiculairement au couloir. La largeur du bâtiment permet dans ce cas de restituer au maximum deux stalles par pièce. Toutefois, la largeur du couloir semble trop faible pour permettre la rotation du cheval quittant sa stalle. Il semble donc plus probable que chacune des pièces était dévolue à un unique box desservi par un couloir qui pouvait également être utilisé pour le rangement des harnachements et divers équipements. L'accès aux boxes devait se situer au nord de chacun des couloirs, près des portes ouvrant sur la cour. L'état des vestiges ne permet pas de restituer l'emplacement ni le type de mangeoire ou de râtelier.

L'aménagement des doublages de maçonneries en pied des murs sur la cour ne semble pas avoir de fonction architecturale particulière. Il est possible qu'il s'agisse de simples murets, sans doute peu élevés, destinés à faciliter la monte. Leur fruit prononcé peut s'expliquer par la volonté d'éviter que les chevaux ne se blessent contre une arête trop marquée. Leur présence peut traduire l'utilisation de l'espace qu'ils bordent, d'une aire de 50 m^2 environ, pour le soin des chevaux.

Un logement de fonction

À l'ouest de l'écurie, le bâtiment des communs est une longue construction qui s'adosse à toute la courtine occidentale (Fig. 3). Il est formé de quatre pièces équipées de cheminées. L'ensemble est également fortement rénové au milieu du XV^e siècle. Les deux pièces sud sont les seules à communiquer entre elles ; la pièce sud ne dispose même d'aucun accès direct depuis la cour. Seule une baie de petites dimensions s'ouvre à l'est sur l'espace formé par la jonction des communs, de l'écurie et de la tour polygonale. Cette baie ne présente pas de traces de châssis fixe, mais était munie d'une grille et d'un volet intérieur. La pièce présente un plan hexagonal irrégulier, adapté à l'espace qu'elle occupe. Ses dimensions n'excèdent pas 3,50 m x 3,50 m environ, pour une surface proche de 12,50 m^2. Le mur sud présente une cheminée engagée, dont le foyer est large de 1,10 m et profond de 0,60 m. Le sol de la pièce est constitué d'un carrelage de céramique aux carreaux d'un module de 0,24 m, posés en diagonale. Plusieurs montrent des empreintes d'animaux ou des traces de mortier, signe de matériaux déclassés ou en remploi. Les murs conservent de larges plaques d'enduit de chaux blanc.

Cette pièce s'ouvre au nord sur une salle beaucoup plus vaste, dont la longueur atteint 14,80 m pour une largeur de 3,60 m, soit une surface de 53 m^2 environ. Elle présente pour seul aménagement une cheminée, située sur son refend nord. Son sol est constitué de carreaux identiques à celui de la pièce sud. Il n'est que partiellement conservé et a totalement disparu à l'extrémité nord de la salle. Outre ces destructions liées à des travaux postérieurs à l'abandon du bâtiment, une série d'impacts ou de perforations forme une ligne parallèle à la courtine est. Elles peuvent marquer un cloisonnement ou un aménagement interne de la pièce. Seul le seuil de la porte d'accès depuis la cour est conservé. Il est probable que une à deux baies s'ouvraient à l'est pour éclairer cette pièce. Des traces d'enduits de chaux sont conservés sur les murs est, sud et ouest de la salle.

Ces deux pièces montrent une grande cohérence par leur distribution et leur mise en œuvre. Elles forment ce que l'on peut considérer comme un appartement, muni d'éléments de confort comme les cheminées ou le sol carrelé. On note cependant l'absence d'accès à des latrines privatives. Par ailleurs, la position de ce logement à l'extrémité sud des communs, loin du logis seigneurial installé sur les fronts nord et est de la cour, indique que ses occupants n'appartenaient pas à la noblesse, mais jouissaient toutefois d'un statut particulier. On peut supposer par sa position proche de l'écurie que ce logement était destiné au personnel en charge de l'entretien et du soin des chevaux.

Une forge maréchale complète

À quelques mètres de distance au sud, la fouille a mis au jour les vestiges d'une forge abritée dans un bâtiment adossé à l'arrière du châtelet d'entrée[6]. Celle-ci présente un plan très élaboré (Fig. 5). La forge proprement dite est installée dans un bâtiment de 4 m × 5 m environ, appuyé contre le mur arrière de la tour ouest du châtelet d'entrée. Deux solins très peu élevés (15 cm au maximum, maçonneries 10109, 10121 et 10131), constitués de moellons de granite liés à l'argile, soutenaient des parois de pan de bois sur sablières basses dont subsistent les ancrages dans la

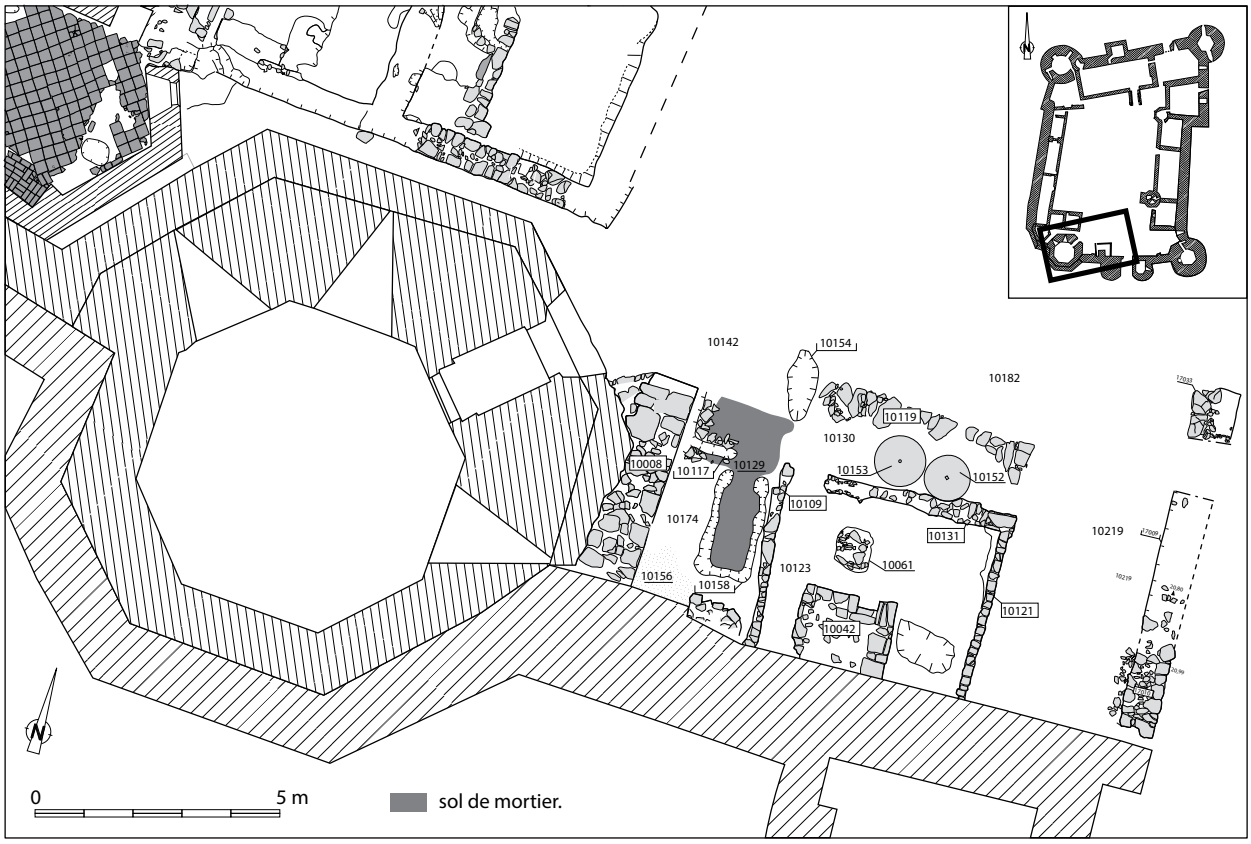


Fig. 5 › *Plan de la forge dans son état du milieu du XVe siècle. (L. Beuchet/S. Jean/Inrap)*

maçonnerie. La toiture était constituée d'ardoises, comme l'attestent les niveaux de destruction. On accède à l'intérieur par une porte proche de l'angle nord-ouest du bâtiment dont le sol était aménagé en terre battue.

Les aménagements de la forge

Plusieurs aménagements ont été reconnus, à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

Le foyer

Un imposant foyer maçonné (2 m × 1,5 m) occupe une partie importante de l'espace intérieur du bâtiment (maçonnerie 10042). Seule sa base, constituée de blocs de granite liés à l'argile, est conservée. Des traces de chauffe visibles sur le mur de la tour indiquent qu'il s'élevait à une soixantaine de centimètres. Deux ancrages de poutres encadrant les traces de rubéfaction sur le mur peuvent indiquer la présence de parois latérales soutenant une hotte. Des fragments d'argile vitrifiée mêlés à des scories recueillis sur les sols environnants semblent indiquer que la structure du foyer à proprement parler était aménagée en cuvette et composée d'argile. Un décrochement aménagé à l'avant de la maçonnerie permettait au forgeron de s'approcher au plus près du feu. À côté du foyer, une fosse-cendrier a été creusée pour recueillir les déchets issus du nettoyage de celui-ci.

L'enclume et les bases de travail

À l'avant du foyer, une fosse carrée, comblée de pierres, formait un socle stable destiné à accueillir l'enclume posée sur son support (probablement un billot de bois, fosse 10061). Cette hypothèse est renforcée par l'abondance de battitures sur le sol autour de cette fosse.

Devant le bâtiment, deux anciennes meules de moulin, en granite, ont été intégrées dans un sol de cailloutis de schiste (meules 10152 et 10153). Comme la fosse de l'enclume, elles constituent des bases très stables, et correspondent selon toute vraisemblance à un poste de travail extérieur, sans doute abrité sous un auvent. C'est probablement ici que se faisaient les travaux de finition effectués à froid (martelage, affûtage, polissage…).

Le « travail » à ferrer

À l'ouest du bâtiment, l'empreinte d'un bâti en bois rectangulaire (environ 2 m × 1 m) a été dégagée, figée dans un sol de mortier de chaux (empreinte 10158). De puissants poteaux de section rectangulaire (20 cm × 15 cm environ) profondément ancrés dans le sol (40 cm environ) marquent les quatre angles de ce bâti et sont reliés entre eux par des poutres transversales de section équivalente à celle des poteaux. La taille et la position de cette structure, ainsi que la découverte de très nombreux clous à ferrer sur les sols environnants, permettent de replacer ici un « travail » de maréchal-ferrant, structure dans laquelle on entrave les animaux lors du ferrage.

Ce « travail » semble avoir été installé quelque temps après le reste de la forge. Cependant, l'activité de maréchalerie avant son installation est attestée par la présence de clous à ferrer sous les niveaux liés à sa construction.

Étude des déchets de forge

La fouille de la forge et de ses abords n'a livré que très peu d'objets métalliques, en dehors de nombreux clous à ferrer trouvés dans les sols extérieurs et aux abords du travail de maréchal[7]. En revanche, de nombreux déchets d'activité métallurgique ont été recueillis dans les sols et aux abords de la forge[8]. De nombreuses scories et des culots de forge ont été recueillis dans un niveau de réfection du sol devant la porte de la forge et dans le comblement d'une fosse située à proximité (US 10154). Des prélèvements réalisés dans ces mêmes remblais, mais également dans les sols de la forge, livrent également de nombreux micro déchets, fragments de scories mais surtout éléments détachés du métal lors du forgeage. L'étude de ces déchets permet de restituer la forme du foyer de forge en cuvette, aux parois verticales, composées d'un mélange d'argile et de sable. Les traces de tuyères attestent que la ventilation était assurée au-dessus des parois du foyer. Les températures élevées supposées ont dû engendrer des dégradations importantes des parois et par conséquent des réfections fréquentes. Les scories et culots de forge sont caractéristiques d'une forge d'élaboration. Leur taille reste relativement réduite (12 cm de diamètre au maximum).

Le matériel étudié correspond à une quarantaine d'opérations de forge qui montrent une très faible variation des types de déchets, et donc une répétition d'opérations de même nature. Les produits scoriacés peuvent être répartis en deux grands types : les scories liées à une perte importante de métal durant le travail et celles issues d'un travail produisant un bain très riche en matériaux silicatés. Notons que plusieurs scories se rapportant au premier type montrent des masses importantes de métal incluses dans la matrice, montrant des pertes parfois importantes de matières lors des opérations de chauffe. Les scories fayalitiques, caractéristiques des phases de production du fer par réduction du minerai, sont rares, impliquant le travail de matériau déjà affiné et purgé de l'essentiel des scories de réduction. Il semble donc que la forge du Guildo ait transformé des matériaux marchands ou de récupération. Les analyses chimiques réalisées sur les fragments métalliques inclus dans les culots montrent que le métal employé est le plus souvent un fer doux, plus rarement un acier très peu carburé.

Les battitures recueillies dans les sols de la forge sont de deux types : les battitures lamellaires se rapportent à des travaux de forgeage à haute température et de soudure. Les battitures globulaires correspondent davantage à des travaux de corroyage, ainsi que de soudure.

Au total, les scories montrent une très forte proportion du matériel argilo-sableux (près de 73 %), issu de l'emploi d'importantes quantités d'ajouts lors des chauffes afin d'éviter une trop grande perte de métal par oxydation. Par ailleurs, la proportion de fragments contenant de très fortes concentrations de métal est également élevée au regard de sites comparables (plus de 5 %), montrant un volume de pertes jamais observé. Ce paradoxe, ainsi que l'importance des battitures liées aux opérations de soudure, peut s'expliquer par une forte utilisation de matériaux en remploi. Le recyclage « implique en effet un long travail de soudure avec un apport constant d'ajouts pour protéger les fragments de métal que l'on veut agglomérer[9] ». Cette hypothèse peut expliquer la très faible quantité d'objets métalliques, trouvés dans et à proximité de la forge. Ces niveaux n'ont livré qu'un unique fragment de fer d'équidé, en totale contradiction avec la relative importance de clous à ferrer issus de ces mêmes contextes archéologiques (263 individus identifiés). Cette surreprésentation des clous peut s'expliquer par le faible volume de métal qu'ils contiennent et la difficulté d'amalgamer par forgeage des objets de petite taille. L'utilisation prédominante de fer doux dans les opérations de forge correspond par ailleurs aux préconisations pour la ferrure des chevaux, tels que mentionnées dès le XII^e^ siècle par l'agronome sévillan Ibn Al-'Awwâm[10].

Le mobilier métallique

La fouille des niveaux liés à cette phase d'occupation a mis au jour un grand nombre d'objets pouvant se rapporter au cheval ou à l'équitation au sens large (fers, clous, décors et boucles de harnais, équipement du cavalier). Il n'est pas possible de présenter ici l'ensemble de ce mobilier qui mériterait une étude à part entière[11].

Les mors

Signalons la présence de deux fragments de mors de bride d'un type similaire, formés d'une tige en S de section triangulaire (Fig. 6, n° 14007/3 et 15138/4). Ces types de mors apparaissent dans le bassin méditerranéen au début du XV^e siècle et se diffusent rapidement en Europe dans le cours de ce même siècle. On peut associer à ces deux individus une tige de section circulaire, longue de 8,5 cm et terminée à chaque extrémité par un anneau (n° 14007/5). Elle appartient probablement à un mors de bride. Ces individus proviennent des niveaux liés au réaménagement du château après sa destruction lors de la guerre franco-bretonne des années 1488-1491.

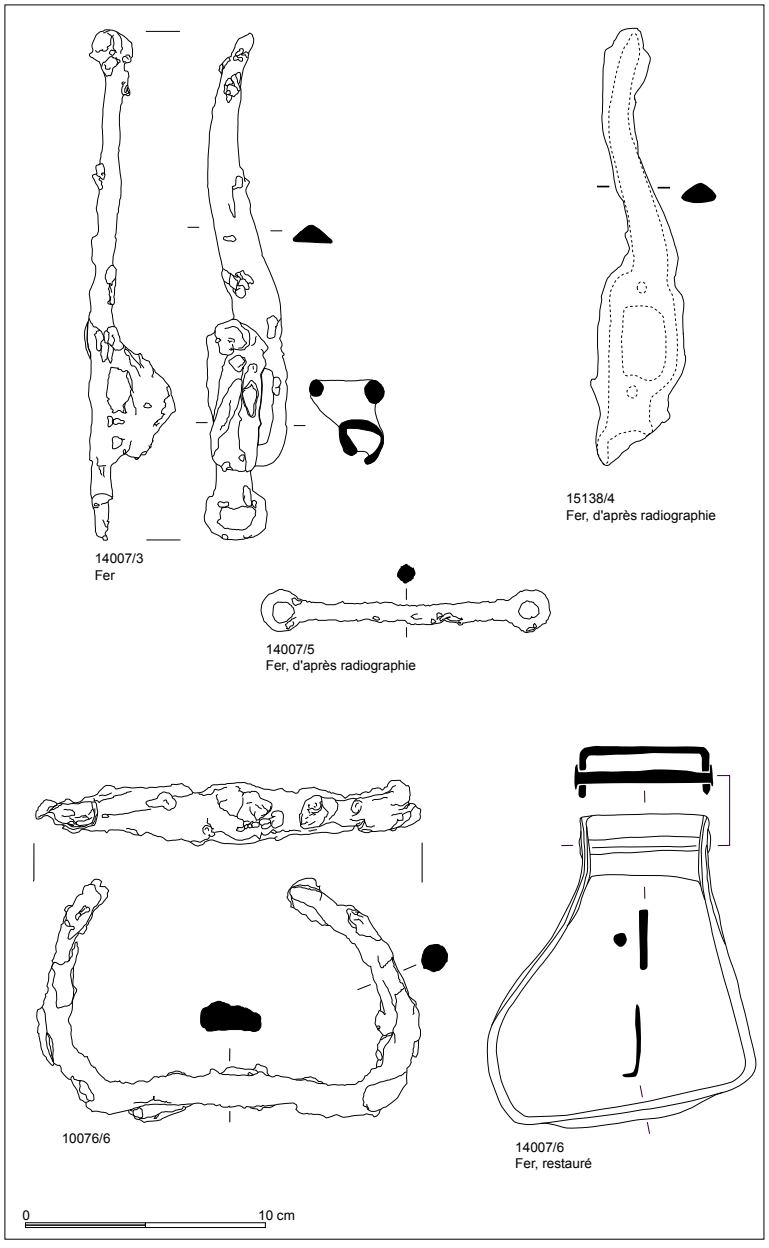


Fig. 6 › *Éléments de mors et étriers en fer. (L. Beuchet/S. Jean/Inrap)*

Les étriers

L'exemplaire le mieux conservé est un étrier asymétrique pour le pied gauche, haut de 13 cm et large de 11,5 cm (Fig. 6, n° 14007/6). Il est formé d'un fer plat, épais de 0,4 cm. Les deux branches, larges de 1,5 cm, s'élargissent pour former la sole. Celle-ci présente une languette très marquée à l'avant du pied. La suspension de l'étrivière est formée par une clavette rivetée sur les branches et masquée par une plaque de protection. La morphologie de cet élément, notamment l'importance de la languette de la sole, le place dans les séries du début du XV^e siècle[12].

Le second exemplaire n'est que partiellement conservé (Fig. 6, n° 10076/6). Sa largeur est de 16 cm. Sa sole présente une section rectangulaire, large de 2,5 cm. Ses branches ont une section circulaire de 1,5 cm. On ignore le dispositif de fixation de l'étrivière. Aucun détail morphologique ne permet de proposer une datation pour cet objet.

Les éperons

Deux éperons ont été recueillis dans les remblais de destruction. Le premier présente des branches assez larges (1,5 cm), de profil lenticulaire, incurvées et terminées par une boucle en 8 (Fig. 7, n° 14007/7). La tige, longue de 6 cm, est de section circulaire. La molette a disparu mais son logement reste visible sur les radiographies. Ce modèle, notamment par la longueur de sa tige, se rapporte aux éperons de la première moitié du XV^e^ siècle[13]. Le second, fragmentaire, présente le départ de deux branches larges de 2 cm, sur lesquelles est fixée une tige longue de 10 cm, de section circulaire à rectangulaire (Fig. 7, n° 10004/50). Son extrémité conserve quatre branches de la molette. La longueur importante de la tige et la largeur des branches situent cet exemplaire dans la seconde moitié du XV^e^ siècle[14].

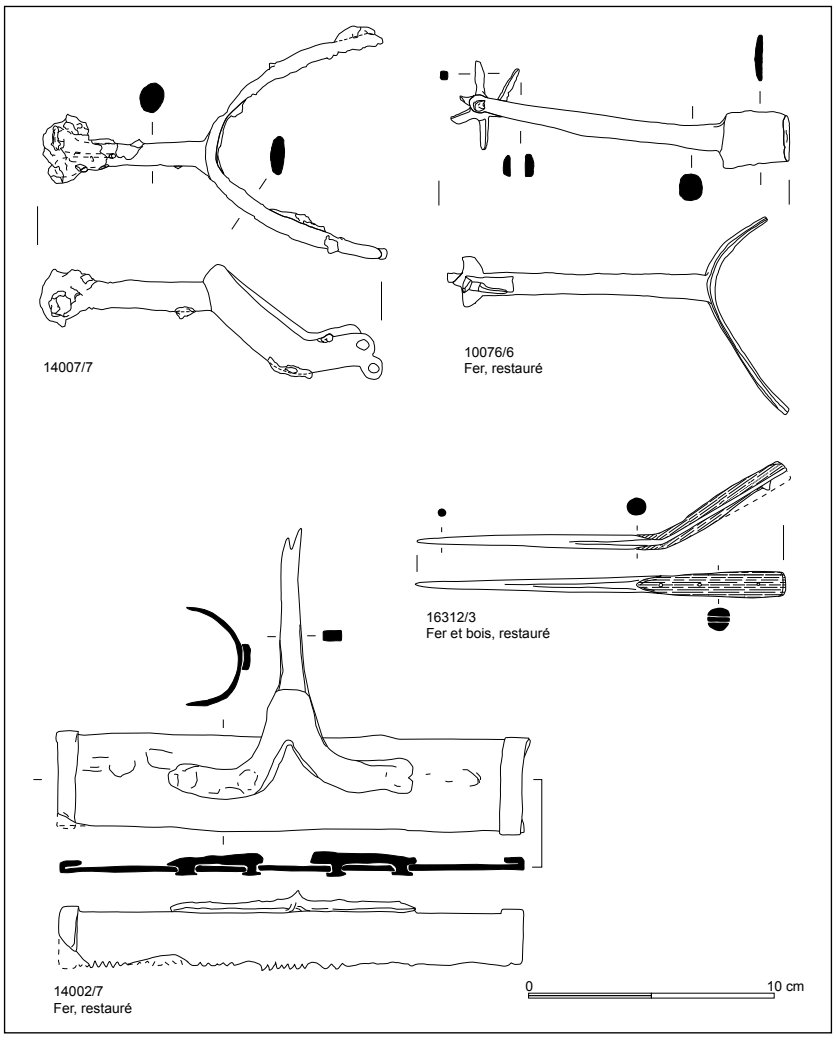


Fig. 7 › *Éperons, étrille et outil de bourrelier en fer et bois. (L. Beuchet/S. Jean/Inrap)*

L'outillage

Parmi ce mobilier on remarque également deux objets liés à l'entretien du cheval et de son équipement. Le premier est une étrille en fer, issue des niveaux de destruction de la pièce centrale des communs (Fig. 7, n° 14002/7). La lame est composée d'un demi-tube de 4 cm de diamètre et d'une longueur de 19 cm. Ses extrémités sont renforcées par un bourrelet formé par un pli de la plaque originelle. Chacun de ses bords est découpé de petites dents triangulaires. Une soie de section rectangulaire est fixée au centre du tube par quatre rivets. Sa longueur totale atteint 10,5 cm. Elle devait être complétée par une poignée en bois. La section semi-circulaire de la lame rapproche cet exemplaire de ceux trouvés à Londres et datés de la première moitié du XV^e^ siècle[15].

Le second est un poinçon métallique, trouvé dans les remblais de réfection de la cour contemporains de la reconstruction vers 1500 (Fig. 7, n° 16312/3). L'objet, tordu, est formé par une tige de fer effilée longue de 15,5 cm. La pointe est de section tronconique. La poignée est formée par une soie plate sur laquelle sont ajustées deux plaquettes de bois maintenues par trois petits rivets. Cet objet, pour lequel nous n'avons aucun élément de comparaison, peut être interprété comme un poinçon ou une alène pour la réparation des éléments de cuir.

Discussion

Les installations mises au jour dans l'angle du château du Guildo forment un ensemble à ce jour totalement inédit pour le Moyen Âge. L'écurie du Guildo frappe par sa modernité. Son aménagement le plus plausible, en deux boxes individuels, ne trouve aucun équivalent dans la documentation disponible, tant archéologique qu'écrite ou iconographique[16]. Le faible nombre d'animaux qu'elle abrite traduit certainement le caractère exceptionnel de ces chevaux et le grand soin qu'on leur apporte, destiné à quelques individus séparés du reste d'un cheptel sans doute plus important et dont on ne connaît rien. À cette écurie s'adjoint une forge maréchale, entièrement reconstruite lors de la construction de l'écurie sur un plan très cohérent, vraisemblablement ordonnée et dirigée par un homme de l'art. C'est vraisemblablement pour le logement de ce personnage, véritable spécialiste au service du cheval, qu'est aménagé un appartement qui se distingue clairement du reste des communs, à proximité immédiate de l'écurie. Si l'on adjoint à ces éléments l'espace de cour, formé par l'angle des écuries et des communs, comme semble l'indiquer l'aménagement de murets à la base des façades, c'est une surface de près de 300 m^2 qui est alors dévolue au cheval, soit près d'un dixième de la superficie du château.

Les très nombreux éléments de datation et l'analyse stratigraphique globale du site permettent sans aucun doute de situer la mise en place de ces installations au milieu du XV^e siècle. Le château est alors la propriété de Françoise de Dinan, jeune orpheline héritant en 1444 des fortunes très considérables des familles de Dinan et de Beaumanoir[17]. Elle est mariée à Gilles de Bretagne, fils cadet du duc Jean V, élevé à la cour d'Angleterre et très lié au jeune roi Henry VI. Le jeune couple fait du Guildo sa résidence principale. C'est d'ailleurs au Guildo que Gilles est arrêté en juin 1446 sur ordre de son frère le Duc François I^{er}, en raison de ses amitiés compromettantes avec la couronne anglaise[18]. Ce contexte très particulier peut expliquer l'importance faite aux installations équines dans une résidence de la très haute aristocratie qui fait du cheval un fort marqueur de son rang social.

DES AMÉNAGEMENTS HÂTIFS EN TEMPS DE GUERRE

À partir des années 1460, de vives tensions se font jour entre la France et le duché de Bretagne. La guerre, inévitable, éclate en 1487. Dès le mois de mars de cette même année, le duc François II demande à Jean Henliguen, lieutenant du château du Guildo, de mettre « … *a la garde diceluy XXIII gentilzhommes et les francs archers…*[19] ».

Une écurie installée dans le cellier du logis nord à la fin du XV^e siècle

C'est sans doute dans ce cadre que le grand cellier situé sous la grande salle du château est transformé en écurie.

Ce grand cellier enterré occupe un espace total de 16 m de longueur et de 4,80 m de largeur, formé par les soubassements de la grande salle construite au XIII^e siècle (Fig. 8). Il est accessible depuis la cour par un large escalier, très doux, taillé dans la roche, qui a été aménagé lors des travaux du milieu du XV^e siècle. Une seule meurtrière s'ouvre dans la courtine nord.

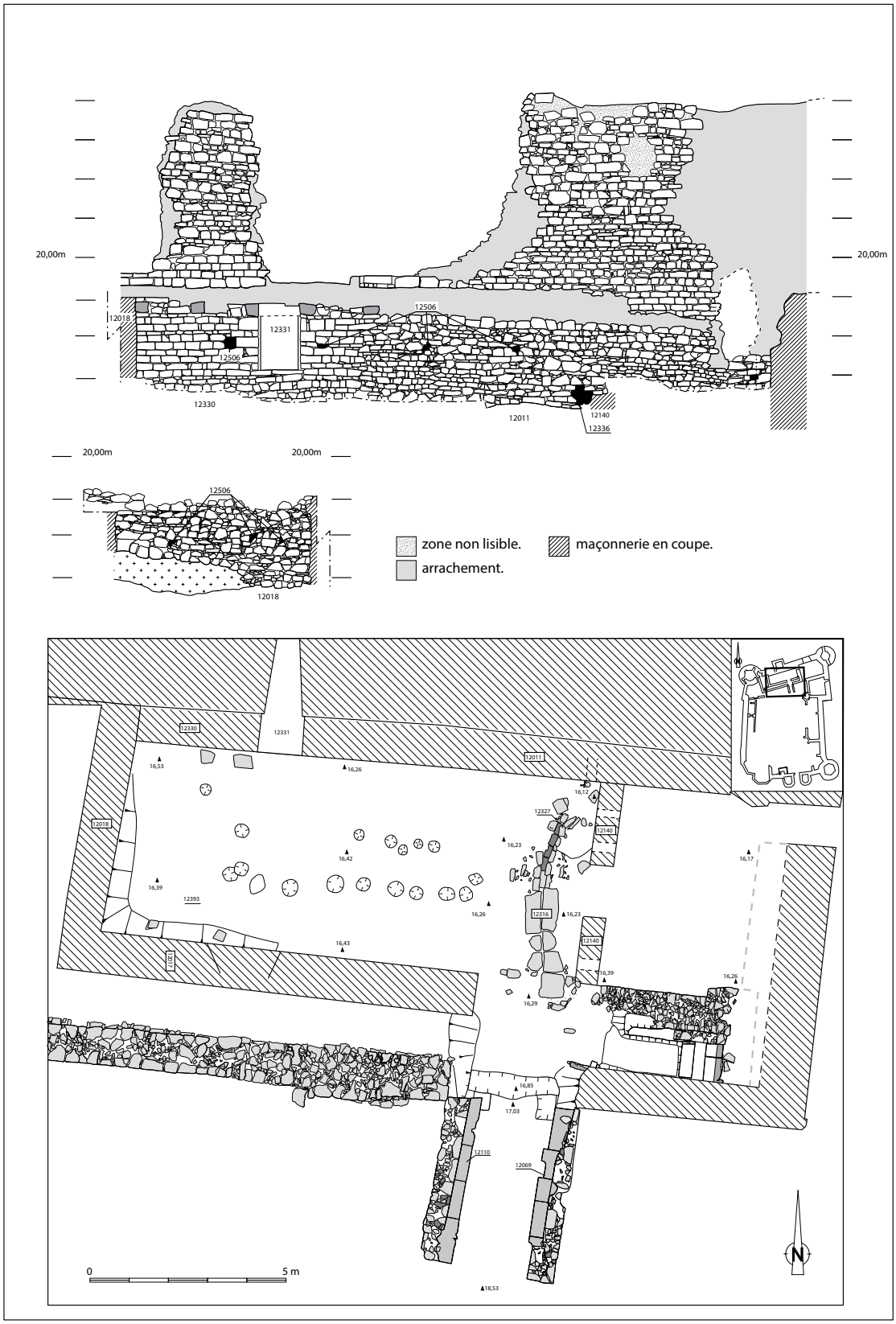


Fig. 8 › *Levé des élévations nord et ouest, levé en plan des vestiges de l'écurie installée dans le cellier nord, fin du XVe siècle. (L. Beuchet/S. Jean/Inrap)*

Lors des travaux de transformation, un mur de séparation est monté au droit de l'accès à la cave, ménageant à l'ouest un espace de 11 m de long et à l'est une pièce beaucoup plus réduite (longue de 4 m environ). Cette cloison, épaisse de 0,60 m, composée de moellons et de blocs taillés en remploi, liés au mortier de terre, est simplement collée contre les parements des murs nord et sud (mur 12140). Elle est percée en son centre d'une porte large de 1,30 m. Trois percements traversent sa base, au niveau du sol. Deux sont situés au nord, et un au sud de la porte. Ils présentent une section rectangulaire large de 0,20 m pour une hauteur de 0,30 m environ.

Quatre cavités sont pratiquées dans le mur nord de la grande pièce occidentale, par descellement de moellons de la maçonnerie, à une hauteur régulière de 1,40 m au-dessus du sol et régulièrement espacées de 2 m environ (US 12506). Cet espacement semble un peu large pour y voir l'installation de stalles[20]. Elles peuvent en revanche correspondre à la fixation d'un râtelier. D'autres creusements situés à la même altitude dans le mur ouest peuvent marquer le retour de cette installation. Le sol de la cave, constituée du rocher aplani et nivelé par un sol de terre battue, ne semble pas avoir subi de modification. Il ne montre aucune trace permettant de restituer une mangeoire. Une file de faibles impacts signale la présence de poteaux pouvant marquer une séparation dans la pièce ménageant un couloir de circulation au sud, large de 1,70 m environ. En reprenant les préconisations de 1,50 m pour chaque cheval, cette disposition permet d'estimer l'emplacement possible pour sept à huit chevaux, disposés en une file le long du mur nord du cellier. La pente générale du sol est aménagée vers l'est, ou un caniveau draine les eaux de ruissellement provenant de la cour à travers la courtine nord (US 12336).

Le logis nord a été incendié lors du conflit[21]. La fouille des sols conservés sous les niveaux d'incendie, dans la petite pièce à l'est de la cloison et dans la cave attenante occupant l'angle nord-ouest du château, a fourni des concentrations de graines carbonisées. Ces deux lots livrent plus de 4 130 restes végétaux[22]. La moitié des restes identifiés appartiennent à des céréales, parmi lesquelles l'avoine représente 96 % des espèces déterminées, auprès de l'orge vêtue, du seigle et du blé. La concentration des graines, leur carbonisation incomplète indique que celles-ci étaient disposées dans un contenant de bois ou de textile qui les a protégées de l'incendie. Si l'avoine n'est pas exclusivement réservée à l'alimentation animale, elle est généralement peu consommée par les humains, notamment en raison de la difficulté à la digérer quand elle est panifiée[23]. Le reste des taxons est très majoritairement composé d'herbacées sauvages, essentiellement issues de prairies, mais également de milieux humides, roselières et marais. Parmi ces restes, les nombreux fragments de tiges permettent de les identifier comme fourrage provenant de prairies de fauche. La présence de ces éléments, fragiles, mais également l'observation de graines de jonc encore soudées suggèrent un dépôt primaire, en place. Il semble donc que ces espaces étaient dévolus au stockage du fourrage, composé de céréales et de foin.

Une nouvelle écurie installée dans un cellier durant les guerres de Religion

Un aménagement similaire a été mis au jour dans un second cellier, situé au rez-de-cour du logis oriental. Il s'agit d'un espace long de 14,5 m pour une largeur de 6,30 m (Fig. 9). Une porte ouvre sur la cour dans l'angle nord-ouest de la pièce. Ses piédroits ont disparu mais sa largeur peut être estimée à 1 m environ. Deux jours, qui s'ouvrent sur la cour, montrent des fixations





Fig. 9 > *Levé en plan et vue générale des vestiges de l'écurie installée dans le cellier oriental à la fin du XVI^e siècle. (L. Beuchet/S. Jean/Inrap)*

de grilles et étaient vraisemblablement pourvus de volets intérieurs. Une canonnière s'ouvre à la base de la courtine à l'est. La fouille a mis au jour un aménagement tardif, formé par un sol de galets provenant du fleuve, disposés debout ou de chant dans un lit de sable. L'ensemble atteint une épaisseur d'une vingtaine de centimètres. Il n'occupe qu'une partie de l'espace du cellier, au nord de la canonnière. Sa longueur atteint près de 10 m pour une largeur de 3,40 m. Sa surface, aplanie par l'ajout de sable comblant les interstices entre les galets, marque une pente de 4 à 5 % vers le centre de la pièce. Cet aménagement reprend les dispositions généralement préconisées dans les traités de maréchalerie et d'hippiatrie de disposer dans les écuries un sol solide et évacuant les eaux et les urines pour prévenir les infections du pied et du sabot. En revanche, aucun système de collecte n'est présent au bas de la pente pour évacuer ces matières hors de la pièce.

Comme dans le cellier nord, une série de sept creusements a été bûchée *a posteriori* dans le parement de la courtine, à une altitude constante, environ 1 m au-dessus du sol. Leur écartement est moins régulier, l'entraxe variant de 1 m à 1,60 m. Ils se limitent à l'emprise dessinée par le sol de galets et semblent donc lui être associés. Aucun autre aménagement n'a été observé, en dehors du renforcement du passage vers la porte d'entrée à l'aide de dalles de schiste et de granite. Cette irrégularité dans l'écartement des creusements, l'absence de traces de cloisonnement au sol, laissent penser que ces encastrements sont liés ici encore à l'installation d'un râtelier. En reprenant les espacements préconisés pour chaque cheval, on peut compter que cette écurie pouvait accueillir six à sept chevaux.

La mise en œuvre de ces aménagements s'inscrit dans un ensemble de travaux datables de la fin du XVI^e^ siècle et qui correspondent tous à la remise en défense du château lors des guerres de la Ligue de Bretagne, entre 1588 et 1598. La documentation rapporte plusieurs sièges du château durant ce conflit. En mai 1593, le duc de Mercœur, chef de la Ligue, ordonne au sieur de Rays, qui commande le Guildo, de remettre la forteresse en état de défense[24]. Geslin de Bourgogne cite une source qui atteste que le château est repris par Brissac en 1597 : « *… le dit sieur Maréchal [de Brissac] après avoir donné ordre à Chasteaubriant se résolut d'aller vers la Basse-Bretagne, chemin faisant attaque Guilledo, le prend, y laisse le sieur Laboue capitaine de ses gardes dedans ; peu après les ennemis le reprennent…* [25] ». Selon Habasque, ces ennemis sont Saint-Laurent (seigneur d'Avaugour) et ses 2 000 hommes[26]. Enfin, il semble bien que Brissac faisait à nouveau le siège du château lorsque la paix survint en 1598. C'est du moins ce que laisse supposer un procès intenté devant les états par Olivier Fleury qui avait fourni du pain et des munitions aux armées de Brissac[27].

Discussion

Ces deux exemples, bien que non contemporains, montrent des aménagements comparables, réalisés dans des contextes semblables de remise en défense du château (Fig. 10). Dans les deux cas, ils traduisent certainement la volonté d'abriter dans la forteresse, hors d'atteinte de l'ennemi, un certain nombre de montures. Ce nombre est limité pour chaque installation à six à huit bêtes. Le mandement ordonnant la mise en défense du château en 1487 mentionne, outre les francs-archers provenant des paroisses avoisinantes, vingt-trois gentilshommes.

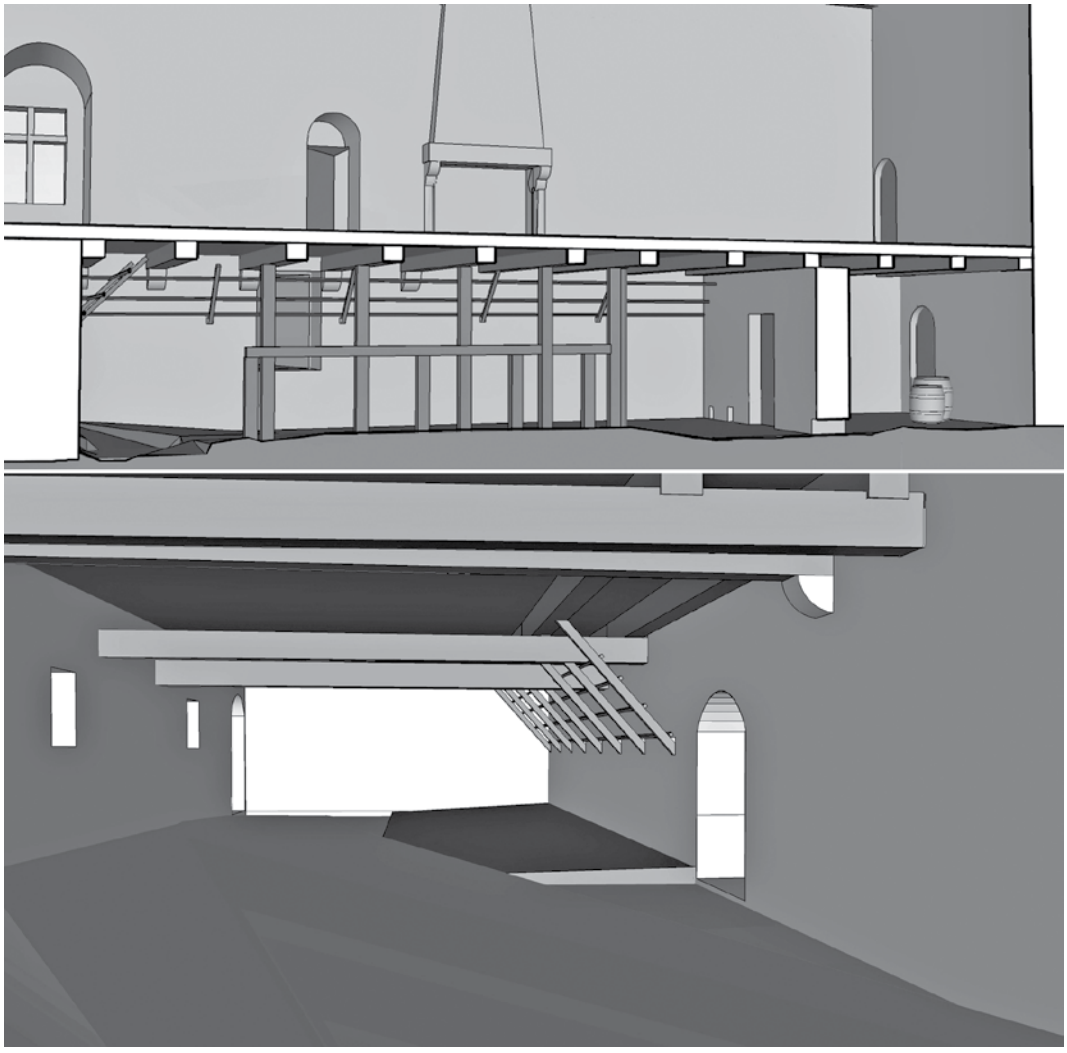


Fig. 10 › *Hypothèse de restitution des aménagements en écuries des celliers nord et est. (E. Esnault/Inrap)*

Bien qu'il soit impossible de déterminer le nombre exact de montures dont pouvaient disposer ces personnages et leur accompagnement, il reste certain que la capacité de l'écurie présentée ici devait être bien insuffisante[28]. On ignore tout du logement des autres chevaux et des critères présidant au choix de ceux hébergés dans cette écurie.

L'installation de l'écurie dans le logis oriental à la fin du XVI^e^ siècle appelle les mêmes remarques. On ne connaît rien des garnisons, qu'elles soient de la Ligue ou de l'armée royale, mises à la garde du Guildo durant les Guerres de Religion. Toutefois, H. Le Goff rapporte l'exemple de M. du Bordage, gentilhomme huguenot qui demande en mai 1593 l'aide anglaise pour fortifier son château, comparable à celui du Guildo. Parmi les pièces d'artillerie et les projectiles, les piques et les hallebardes, apparaissent « *vingt harnois complets* », témoignant du nombre minimum de chevaux à disposition de la garde[29]. Ici encore, le nombre de places restituables dans l'écurie mise au jour par la fouille paraît bien faible en regard du nombre probable de chevaux nécessaires à la garnison.

CONCLUSION

Les quatre écuries mises au jour au château du Guildo forment un ensemble exceptionnel d'écuries médiévales et modernes. Ce caractère d'exception tient sans doute principalement à l'exhaustivité de l'étude menée sur ce monument et au manque général de fouilles sur les communs des châteaux. En révélant des vestiges appartenant à quatre phases successives d'aménagement du château, elle permet d'aborder plusieurs points de vue quant à la place du cheval dans le château du XI^e^ au XVI^e^ siècle et de proposer quelques réflexions.

Ces quatre exemples illustrent d'abord la difficulté d'identifier les installations équines, malgré l'importance du cheval dans la civilisation médiévale. En effet, la question de la présence de chevaux dans la maison de la première phase ne se serait probablement pas posée sans la découverte d'éléments d'harnachement, fers à sabots d'abord, puis de probables éléments de décors de harnais. L'écurie du XV^e^ siècle avec ses annexes, malgré son importance et la portée symbolique qu'elle implique, n'aurait peut-être pas été interprétée comme telle sans la mise au jour de la forge et surtout du travail de maréchal. Enfin, l'interprétation de l'aménagement du cellier nord en écurie n'a été faite que plusieurs années après sa fouille, par le réexamen des données de terrain après la découverte du sol de galets et des traces d'ancrage qui lui sont indubitablement liées.

L'écurie la plus ancienne, datable des XI^e^-XII^e^ siècles, occupe le rez-de-cour d'un bâtiment dont les vestiges s'apparentent à ceux des maisons mixtes, courantes en Europe à cette période et largement documentées en Bretagne[30]. Cet archétype de la maison médiévale présente un plan allongé et abrite sous un même toit hommes et animaux qui partagent parfois une même entrée. Les exemples bretons montrent généralement une séparation peu marquée des espaces sinon par la mise en place d'une cloison légère. La maison du Guildo ne s'en distingue que par sa taille, les maisons paysannes ne dépassant généralement pas une dizaine de mètres de longueur contre près du double ici. L'autre différence notable est la présence dans notre bâtiment d'un ou plusieurs étages traduisant la différenciation des fonctions domestiques et résidentielles.

Les exemples de telles constructions en milieu castral restent rares sinon inconnus. On peut toutefois rapprocher l'exemple du Guildo des vestiges liés à une occupation seigneuriale datable des XI^e^-XIII^e^ siècles, réoccupant une portion de l'*oppidum* Gaulois de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor)[31]. Cette maison, située dans la basse-cour et à proximité d'une petite motte, est longue de 13,50 m et large de 5 m hors tout. Sa construction, mixte, est constituée de charpente reposant sur des solins de maçonnerie ou des parois constituées de dalles de schiste plantées debout. Une seule porte, au milieu de la façade sud, ouvre sur une distribution tripartie. À l'est, la plus grande partie du bâtiment est occupée par une pièce à feu. Les parties orientale et centrale, dont on comprend mal la séparation, sont excavées. Elles sont interprétées comme abritant un cellier et une étable. À l'instar de la maison de Paule, on considère généralement que les animaux abrités dans ces maisons sont des bovidés. Si cela doit être vrai dans un certain nombre de cas, l'exemple du Guildo montre l'intérêt de rouvrir ce dossier.

Le château fait l'objet d'une réfection générale au milieu du XV^e^ siècle. Lors de ces travaux, on décide d'affecter au cheval près d'un dixième de la surface disponible en lui consacrant tout un

angle de la cour. Cette place importante participe certainement à la fonction de représentation que joue alors le château, occupé par des personnages de très haut rang[32], pour qui le cheval est un marqueur social fort[33]. Cet aspect est probablement d'autant plus vrai que les spécimens accueillis au château devaient être des bêtes d'exception, acquises à prix d'or et que leur hébergement au château valorise autant qu'eux-mêmes valorisent celui-ci par leur présence. On peut voir dans l'exemple du Guildo les prémisses du traitement de l'écurie dans les châteaux de la Renaissance, qui, quand elles ne sont pas totalement invisibles, sont magnifiées et intégrées dans l'architecture d'apparat du château, en participant notamment à la monumentalisation de son entrée[34].

Les deux écuries aménagées dans les celliers à la fin du XV^e^ siècle puis à la fin du XVI^e^ siècle ne participent plus de ce rôle symbolique et de représentation sociale. Leur rôle devient ou redevient purement utilitaire, en abritant des montures nécessaires pour les défenseurs du château. Ce pragmatisme est très perceptible dans le choix des lieux qui est fait pour aménager ces espaces : facilité d'accès, possibilité de loger le plus grand nombre possible de chevaux. Les aménagements qui sont réalisés restent légers. Même la construction du sol de galets lors des guerres de la Ligue reste modeste, réalisée à partir d'éléments pris à proximité immédiate du site. Il est toutefois notable que ces aménagements, ponctuels et temporaires, qui détournent des espaces de leur fonction première, reprennent les principes édictés dans les traités pour l'établissement d'écuries. On doit probablement voir ici la généralisation, avec le développement de l'imprimerie, des pratiques qu'ils préconisent.

NOTES

1 › Beuchet 2012.

2 › Beuchet *et al.*, 1998.

3 › Schwien et Jeannin 2012, p. 117.

4 › Bourgeois 2009, p. 234-235.

5 › Ce travail a été réalisé en collaboration avec Elen Esnault, architecte et archéologue à l'Inrap.

6 › Cette forge, fouillée les premières années du programme d'étude, a fait l'objet d'une présentation lors du congrès de la Société d'archéologie médiévale tenu à Dijon en 1996 (Beuchet et Picault 1998). La fouille de l'espace entre la forge et l'écurie permet aujourd'hui de reconsidérer la datation de cette dernière et de la rattacher sans conteste à l'ensemble présenté ici.

7 › L'étude de ce mobilier est présentée dans Beuchet et Picault 1998.

8 › Ce matériel a fait l'objet d'une étude présentée dans Le Carlier et Girault 2011.

9 › *Ibid.*, p. 30.

10 › Ibn Al-'Awwâm, *Le livre de l'agriculture*, 2000, p. 911.

11 › L'armement et l'équipement du cavalier ont fait l'objet d'une étude universitaire (Le Don 2007).

12 › Clark 1995, p. 71-74.

13 › *Ibid.*, p. 133-147.

14 › *Id.*

15 › *Ibid.*, p. 167-168.

16 › Voir Schwien et Jeannin 2012, p. 121-122.

17 › Kerviller 1886, 12, p. 181-189.

18 › Cette arrestation est notamment relatée dans les chroniques de Charles VII par le Héraut Berry (1979, p. 227).

19 › Mandement de François II, AD 44 – 2Mi31/R3, f° 122.

20 › Dans son traité du nouveau parfait maréchal, Garsault préconise une largeur de stalles de 4 à 5 pieds selon que l'on sépare chaque cheval par une barre ou une cloison (Garsault 1741, p. 90-96). Cette largeur est conforme à celle mesurée sur les écuries de Franche-Comté par J.-J. Schwien (Schwien et Jeannin 2012, p. 123-127).

21 › Cette destruction violente est attestée aussi bien par l'étude archéologique que par les sources historiques. La chambre des comptes de Bretagne enregistre en 1490 une lettre de réparations envers Françoise de Dinan, constatant qu'elle avait perdu 300 000 écus pendant la guerre, notamment par la destruction de plusieurs châteaux dont le Guildo. AD44 – 2Mi31/R4 f° 141v°.

22 › Dietsch-Sellami 1999.

23 › Allard et Chanaud 2006, p. 43.

24 › Le Goff 2010, p. 231.

25 › Geslin de Bourgogne, 2, p. 67.

26 › Habasque 1836, 3, p. 29 (supplém.), note 2.

27 › « […] *Dieu nous a beniz de la paix dès le mois de marz...Les arméz ont cessé ou du cesser les sièges du Guildo et de la tour de Cesson* […] » (AD 35 - C3759).

28 › On compte généralement pour chaque homme d'arme au moins un écuyer et un page, disposant chacun d'un cheval, auxquels on doit ajouter les chevaux destinés au transport des équipements et au charroi.

29 › Le Goff 2010, p. 231-232.

30 › Chapelot et Fossier 1980, p. 229-250 ; Comte et Batt 2006 ; Batt 2009.

31 › Inédit, voir Ménez 2006.

32 › Qu'il s'agisse de Gilles de Bretagne, de Françoise de Dinan bien qu'encore enfant ou de sa mère Catherine de Rohan.

33 › Cela semble d'autant plus vrai pour la fin du Moyen Âge, quand la chevalerie devient « un ordre d'élite de la noblesse » (Flori 1998, p. 266 et 269).

34 › Noblet 2009, p. 129-130.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

Gilles le Bouvier dit le Héraut Berry, *Les Chroniques du roi Charles VII*, Paris, Klincksieck, 1979.

Ibn Al-'Awwâm, *Le livre de l'agriculture – Kitâb al-filâha*, collection Thésaurus, Paris, Actes Sud, 2000.

Bibliographie

Allard J.-M. et Chanaud R.
2006, *Le cheval en Limousin au Moyen Âge*, Limoges, PULIM.

Batt M.
2008, « La maison paysanne du Moyen Âge en Bretagne », dans Tonnerre N.-Y. (dir.) 2008, p. 68-77.

Beuchet L.
2012, « Aux origines du château du Guildo (Côtes-d'Armor, France) », *Château-Gaillard*, 25, p. 17-26.

Beuchet L., Dufournier D. et Fichet de Clairfontaine F.
1998, « Les ateliers de potiers médiévaux de Fontenay à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) du XI^e^ au XIV^e^ siècle », *Archéologie Médiévale*, 28, p. 71-120.

Beuchet L. et Picault C.,
1998, « La forge du château du Guildo (Côtes-d'Armor), XIV^e^-XV^e^ siècles », dans Beck P. (dir.), *L'innovation technique au Moyen Âge, Actes du VI^e^ congrès international d'archéologie médiévale,* collection archéologie aujourd'hui, Paris, Errance, p. 169-171.

Borderie A. Le Moyne de la
1894, *La Bretagne aux temps modernes*, Rennes, Plihon & Hervé.

Bourgeois L. (dir.)
2009, *Une résidence des Comtes d'Angoulème autour de l'an Mil*, Caen, publications du CRAHM.

Bourgogne J. Geslin de
1855-1879, *Anciens évêchés de Bretagne : histoire et monuments*, Paris, Dumoulin, 6 volumes.

Chapelot J. et Fossier R.
1980, *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, Hachette.

Clark J.
1995, *The Medieval Horse and its Equipment c. 1150-c. 1450. Medieval Finds from Excavations in London 5,* Londres, HMSO.

Comte P. et Batt M.
2006, « Maison-mixte et bâtiment à plan absidal en Bretagne et dans le Limousin du XI^e^ au XVI^e^ siècle » dans Alexandre-Bidon D., Piponnier F. et Poisson J.-M. (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter, XII^e^-XVI^e^ siècle*, Caen, CRAHM, p. 21-38.

Flori J.
1998, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, Hachette.

Garsault Fr. A. de
1741, *Le nouveau parfait maréchal, ou la connoissance générale et universelle du cheval*, Paris, Despilly.

Habasque F.
1836, *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, Guingamp, Jolivet, 3 volumes.

Kerviller R.
1886-1908, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Rennes, Plihon et Hervé, 24 volumes.

Le Carlier C. et Girault N.
2011, *Étude des déchets métallurgiques issus de la forge du Guildo (Créhen – Côtes-d'Armor)*, 28 p.

Le Don P.
2007, *Le cavalier et son armement à la fin du Moyen Âge, l'exemple du château du Guildo (Côtes-d'Armor)*, mémoire de master 2 d'archéologie et d'histoire, dactylographié, Université de Rennes 2, 195 p.

Le Goff H.
2010, *La Ligue en Bretagne, Guerre civile et conflit international (1588-1598)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Ménez Y.
2006, Les *enclos de Saint-Eloy à Paule (Côtes-d'Armor)*, rapport de fouille bisannuelle 2005-2006, Rennes, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

Noblet J.
2009, « Les écuries des châteaux français à la Renaissance », dans Franchet d'Espèrey P. et Chatenet M. (dir.), *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance*, Arles, Actes Sud, p. 118-137.

Schwein J.-J. et Jeannin Y.
2012, « Loger, nourrir, équiper le cheval : un essai de synthèse pour la seconde partie du Moyen Âge dans l'est de la France et ailleurs », dans Lazaris S. (dir.), *Le cheval dans les sociétés antiques et médiévales. Actes des Journées d'étude internationales organisées par l'UMR 7044 (Étude des civilisations de l'Antiquité), Strasbourg, 6-7 novembre 2009*, Turnhout, Brepols (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 22), p. 113-131, figures p. 240-271.

Tonnerre N.-Y. dir.
2008, *La maison paysanne en Bretagne – 2500 ans d'habitat rural*, Spézet, Coop Breizh.